# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Le label** **ExpertMazout existe depuis dix ans**

**Le label de qualité offre des garanties supplémentaires lors du placement ou de l'entretien d’installations au mazout**

**À l'heure actuelle, un Belge sur trois (1,7 million de ménages) chauffe son habitation au mazout. La plateforme d'information Informazout conseille de faire appel à un installateur certifié ExpertMazout pour le placement et l'entretien de ces installations. Ce label de qualité célèbre son dixième anniversaire cette année et offre des garanties supplémentaires lors du placement ou de l'entretien d’installations au mazout.**

**L'entretien de votre installation**

Avec la nouvelle saison de chauffe qui débute, il est à nouveau grand temps de s'interroger sur la qualité de nos installations de chauffage. En Belgique, l'entretien périodique des installations de chauffage est obligatoire. Tant en Wallonie qu'à Bruxelles ou en Flandre, les installations au mazout doivent être contrôlées chaque année. Ces contrôles annuels permettent non seulement de se chauffer en toute sécurité, mais aussi de façon économique.

**Une réponse convaincante au consommateur**

Le label ExpertMazout a vu le jour il y a dix ans afin d'offrir une réponse convaincante aux consommateurs. Et cela avec succès ! Car la Belgique compte à présent quelque 1 000 techniciens et 700 entreprises agréés ExpertMazout.

Lorsqu'une personne fait appel à un technicien chauffagiste, elle attend surtout et avant tout que le contrôle, l'entretien ou la réparation soit réalisé par un professionnel. Un technicien qui suit de près l'évolution des techniques de stockage ou de chauffage ainsi que la législation s’y rapportant, et qui est en mesure de les mettre en pratique. Mieux encore, un technicien qui parle un langage clair avec son client et lui fournit des informations de prix sans équivoque ainsi que des conseils objectifs et réfléchis sur le chauffage au mazout. En d'autres termes : un véritable ExpertMazout.

**Un label de qualité garantit par des contrôles**

L'ExpertMazout est le spécialiste absolu du mazout. Lorsqu'une entreprise adhère au concept ExpertMazout, cela signifie que ses techniciens répondent à plusieurs conditions administratives et qu'ils suivent les formations et cours de perfectionnement requis. Et cela ne s'arrête pas là : pour garantir la qualité des techniciens ExpertMazout, leur travail est soumis en permanence à des contrôles externes réalisés par un organisme de contrôle indépendant. Ces contrôles ont pour but de renforcer la crédibilité du label.

**Carnet d’adresses en ligne**

Parmi les 1 000 techniciens ExpertMazout agréés dans notre pays, environ 70% d'entre eux sont spécialisés dans les chaudières (les « spécialistes chaudière/brûleur »). Quelque 10 % sont agréés en tant que « spécialistes réservoir » et les 20 % restants possèdent les deux certifications. De ce fait, une vaste expertise est présente dans chaque province belge. Le  
carnet d’adresses, disponible sur le site Internet d'Informazout, vous donne rapidement un aperçu des entreprises ExpertMazout présentes près de chez vous : <http://www.informazout.be/fr/equipement/chaudiere-et-bruleur/distributeurs-et-techniciens>

***À propos d’Informazout***

*Informazout est une ASBL qui diffuse des informations sur tout ce qui se rapporte au chauffage au mazout. Sur le site* [*www.informazout.be*](http://www.informazout.be)*, il est possible d'évaluer les coûts énergétiques des habitations particulières, de consulter, pour chaque cas particulier, la législation concernant les réservoirs à mazout ou, par exemple, la liste des fournisseurs de matériel de chauffage et des techniciens pour l’entretien et le contrôle. Toute personne souhaitant se renseigner sur des questions ayant trait au chauffage au mazout peut également téléphoner au 078/152 150.*

**Note à la rédaction**

Pour plus d’informations

Willem Voets, General Manager Informazout

Tél.: +32 2 558 52 25 - GSM: +32 471 61 08 25 - E-mail: [wvo@informazout.be](mailto:wvo@informazout.be)

Tous les communiqués de presse et leurs visuels peuvent être téléchargés à partir des pages Presse du site [www.informazout.be](http://www.informazout.be)

Pour des questions pratiques ou pour des visuels numériques, veuillez vous adresser à notre bureau de RP :

*Ward Vanhee, Two cents*

*Tél.: 02 773 50 29 - E-mail:* [*wv@twocents.be*](mailto:wv@twocents.be)